

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE

UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION

NIF : 408002002100046

Avis d'attribution provisoire

L'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°04/2021/UNII portant sur les travaux d'aménagement au niveau de l'UNII de Dar El Beida et travaux de réalisation de locaux au niveau du chenil de l'UNII de Dar El Beida qu'à l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres, le contrat concernant le **Lot N°02** : Travaux de réalisation de locaux au niveau du chenil de l'UNII de Dar El Beida est attribué provisoirement au soumissionnaire **ETB/TCE ZEMOULI Nabila (Alger)** pour un montant total de : **2 696 322,23 DA/TTC** pour un délai de réalisation de : **Quatre (04) mois**.

TRAVAUX	Soumissionnaire	NIF	Montant Total	OBS
Lot n°02 : Travaux de réalisation de locaux au niveau du chenil de l'UNII de Dar El Beida	ETB/TCE ZEMOULI Nabila (Alger)	272090104310120	2 696 322,23 DA/TTC	<u>Offre Conforme</u> <u>Moins-disant</u> (Délai : 04 mois)

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du présent avis sur le site internet de l'unité : www.unii-dz.org.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à l'effet de prendre connaissance des résultats du dossier de consultation.

L'UNII